

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 mars 2016, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard , conseillère
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard , conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs:
Mario Lachaine, conseiller
Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

2016-03-053

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général.

ADOPTÉE

2016-03-054

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 23 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 8 et 23 février 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 8 et 23 février 2016 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2016-03-055 TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2016-03

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2016, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires indiqués dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2016-03-056 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 14 mars 2016 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	481 936.20 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0.00 \$
AUTRES DÉPENSES	102 232.34 \$
TOTAL DU MOIS	584 168.54 \$

ADOPTÉE

2016-03-057 REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT (CAMIONNETTE USAGÉE)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 2 414.71 \$ soit versée comme premier versement au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'une camionnette usagée.

ADOPTÉE

2016-03-058 SUBVENTION OBNL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les organismes suivants reçoivent leur subvention 2016:

Chambre de commerce de Ferme-Neuve	18 000 \$
Polyvalente St-Joseph	300 \$

ADOPTÉE

2016-03-059 REMBOURSEMENT DE TAXES

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser la somme de 1 835.36 \$ pour le dossier matricule # 6588 33 6569 à la suite d'un versement payé en trop.

ADOPTÉE

2016-03-060 TIRAGE AU SORT 4 COINS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a procédé à un tirage au sort parmi les organismes à but non lucratif qui ont soumis leur candidature pour faire une campagne de financement aux 4 coins.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les organismes suivants soient autorisés à faire la collecte des 4 coins qu'une seule fois pour l'année 2016 :

- L'Ensemencement des lacs de Ferme-Neuve
- La Maison Lyse-Beauchamp
- Club de patinage artistique de Ferme-Neuve
- Le Comité de bénévolat

QUE la présente autorisation ne vaut que pour la 9e Avenue pour l'évènement, et que toute collecte de fonds sur la 12e Rue doit être autorisée par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

2016-03-061 AVANCE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN SOINS DE SANTÉ

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal enterine l'aide financière à la Coopérative de solidarité en soins de santé versé en février 2016 au montant de 1 000 \$, et autorise un deuxième versement d'aide pour un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉE

2016-03-062 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS # 92, 117 ET 131

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les frais d'émission dans le cadre du renouvellement des règlements suivant : règlement numéro 92 (12 300 \$), règlement numéro 117 (402 400 \$) et règlement numéro 131 (2 350 000 \$) soient pris à même les surplus accumulés au 31 décembre 2014. Ceux-ci sont :

Règlement numéro 92 :	192.00 \$
Règlement numéro 117 :	6 278.00 \$
Règlement numéro 131 :	37 130.00 \$

ADOPTÉE

2016-03-063 RENOUELEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #75

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme au MAMOT que les frais d'émission dans le cadre du renouvellement du règlement numéro 75 (299 700 \$), soient pris à même les surplus accumulés au 31 décembre 2014. Ceux-ci seront estimés à environ 5 000 \$.

ADOPTÉE

2016-03-064 FQM - CONGRÈS 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE deux représentants du conseil municipal soient autorisés à assister aux congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités qui se déroulera du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 à Québec.

QUE les frais d'inscription soient déboursés par la municipalité et que les frais de séjour, de déplacement et d'activités soient payés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

2016-03-065 CHAMBRE DE COMMERCE (VENTE DE DÉBARRAS)

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise la tenue de deux (2) ventes-débarras comme prévu au règlement numéro 119.

QUE les dates respectives des ventes-débarras à Ferme-Neuve soient : le 28 et 29 mai 2016 et le 3 et 4 septembre 2016.

ADOPTÉE

2016-03-066 MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de service décrite dans la correspondance de Madame Anne-Marie Mallet, conseillère en gestion des ressources humaines datée du 19 janvier 2016, qui précise le mandat et la démarche proposée pour le maintien de l'équité salariale au cout de 2 900 \$ et s'ajoutent les frais afférents, au prix coûtant, tels que les dépenses encourues pour, s'il y a lieu, l'hébergement, les repas plus les taxes applicables.

QUE le conseil confirme donc à Madame Anne-Marie Mallet notre engagement pour l'offre de service mentionné ci-haut.

ADOPTÉE

2016-03-067 RETOUR AU SURPLUS

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les montants suivants soient retournés au surplus accumulé 2014 :

- Démentellement fibre optique - Windigo 947 42 \$
- Solde disponible (pont régul. # 50-2008) 9 649.86 \$

ADOPTÉE

2016-03-068 AVANCE OMH

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise le directeur général à verser une avance de 8 806.00 \$ au conseil d'administration de l'OMH de Ferme-Neuve pour l'année 2016.

QUE cette somme soit prise à même le budget 2016 au poste budgétaire #02-520-00-963-00.

ADOPTÉE

2016-03-069 DEMANDE D'APPUI (CSPN)

CONSIDÉRANT le dépôt le 4 décembre 2015 du Projet de loi n° 86 intitulé *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;*

CONSIDÉRANT que le Projet de loi no 86 a pour objectif de rapprocher l'école des lieux de décision et assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le Projet de loi n° 86 était attendu depuis plus d'une année et propose des changements importants au regard de l'organisation et de la gouvernance des commissions scolaires et des établissements sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

CONSIDÉRANT que le Projet de loi no 86 propose l'abolition de la démocratie scolaire ainsi que la disparition d'un gouvernement local qui donne une voix décisionnelle aux citoyens du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires est redevable de ses décisions à la population;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) est le deuxième plus gros employeur de la MRC avec un budget de plus de 67 M\$ et plus de 800 employés à temps plein ainsi qu'elle scolarise plus de 3 500 élèves jeunes et 800 adultes dans 17 municipalités en milieu défavorisé et à faible densité de population;

CONSIDÉRANT les signes distinctifs de la CSPN et son portrait de persévérance et de réussite, notamment en termes de très bons résultats de ses élèves, de ses frais d'administration les plus bas

possible et de son taux d'efficacité élevé qui en font une commission scolaire de référence;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires de la CSPN est formé d'une majorité de commissaires qui sont également parents et qui représentent tous les milieux et tous les élèves de son territoire;

CONSIDÉRANT l'importance des différents services rendus par la CSPN à ses établissements dans un souci d'optimisation et d'équité dans la répartition des ressources;

CONSIDÉRANT l'importance de faire valoir les pertes engendrées par le Projet de loi n° 86 au regard de l'autonomie locale et du pouvoir d'affirmation de l'identité d'une région en éducation;

CONSIDÉRANT le souci de la CSPN de continuer à travailler dans un contexte de haut niveau d'efficacité et d'efficacité où l'équité est une priorité au regard du partage des ressources sur le territoire;

CONSIDÉRANT le souci de la CSPN de maintenir en fonction les petites écoles de village;

CONSIDÉRANT l'importance des relations entre la CSPN et ses 17 partenaires municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

De prendre position en faveur du succès et de la vitalité du système d'éducation publique en lui octroyant un financement adéquat;

De prendre position en faveur du maintien des instances démocratiques qui favorisent une représentation équitable de toute la population;

De demander que les élections scolaires soient associées aux élections municipales afin de favoriser la participation de la population;

D'acheminer la présente résolution au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MEOLS), Monsieur Sébastien Proulx, et au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE

2016-03-070

RENOUVELLEMENT PROTOCOLE D'ENTENTE ROUTE 17 CIP

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer avec la Zec Lesueur, la Zec Petawaga, les pourvoires suivantes : Club Gatineau, Pourvoirie du Piscatossin, Pourvoirie du Col-Vert inc., Domaine les 4 Vents, Auberge de la Gatineau, Pavillon de l'Esturgeon, Pourvoirie du Rabaska et la MRC d'Antoine-Labelle le protocole d'entente pour assurer l'entretien estival de la route 17 CIP du chemin principal (km 34 au km 61) entre le pont de la rivière Gatineau et la fin du chemin verbalisé de la Municipalité de Ferme-Neuve (intersection pourvoirie Rabaska) sur une distance approximative de 27 km pour un investissement pour la municipalité de 2 600 \$.

ADOPTÉE

2016-03-071 RENOUELEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES 2016-2017

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à payer le montant de 74 601.00 \$ taxes incluses pour le renouvellement des assurances de la Municipalité de Ferme-Neuve au Groupe Ultima inc. pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

ADOPTÉE

2016-03-072 OFFRE DE SERVICE POUR LA MISE AUX NORMES DES ARCHIVES MUNICIPALES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de service pour la mise aux normes des archives municipales de Monsieur Benoit Bourbeau, archiviste de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides telle que décrite dans sa correspondance du 20 août 2015.

QUE le directeur général a confirmé l'offre à Monsieur Benoit Bourbeau par téléphone le 2 mars 2016.

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'offre de service pour la mise aux normes des archives municipales, et que la somme de 3150.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)

2016-03-073 RECONNAITRE UN NOM DE CHEMIN PRIVÉ (CHEMIN DENIS-MORIN)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve demande à la Commission de Toponymie d'officialiser le nom du chemin suivant :

Chemin Denis-Morin : lots 5 113 145, 5 113 160 et 5 113 179 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 23

Une assemblée d'information sur le règlement 23-21 est tenue par Monsieur le Maire.

2016-03-074 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-21

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le second projet de règlement numéro 23-21 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

2016-03-075 RÉSEAU D'AQUEDUC, ÉGOUT, 302, 20E AVENUE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QU'après vérification par notre service des travaux publics, les membres du conseil municipal de Ferme-Neuve confirme que le secteur où se situe l'édifice (garage propriété de 2869-9296 Québec inc.) situé au 302, 20e Avenue est desservi par les services d'eau et d'égout depuis 1970.

ADOPTÉE

2016-03-076 MANDAT À LA MRCAL

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate la MRC d'Antoine-Labelle à effectuer les modifications relatives à la concordance au règlement numéro 444 de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2016-03-077 INTERVENTION DANS UN COUR D'EAU (RUISSEAU BISSONNETTE)

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Éric Papineau auprès de la MRC d'Antoine-Labelle concernant une demande formelle d'intervention dans le cours d'eau Bissonnette;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit donner son avis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité recommande les travaux décrits sur le formulaire de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2016-03-078 ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE D'URGENCE POUR LES STATIONS DE POMPAGE FN-16-V-04

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics par l'intermédiaire de son directeur, a procédé par soumission pour faire l'acquisition d'une génératrice d'urgence pour les stations de pompage du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que les trois offres reçues pour une génératrice d'urgence se détaillent comme suit;

- | | |
|------------------------------|--------------|
| • Cummins Est du Canada | 32 400.00 \$ |
| • Pièces d'auto Léon Grenier | 24 170.99 \$ |
| • Agricole Ferme-Neuve | 9 100.00 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite à l'évaluation des offres et des besoins du service des travaux publics, le directeur recommande l'octroi du contrat FN-16-V-04 à Agricoles Ferme-Neuve inc.

QUE la facture de Agricoles Ferme-neuve inc. pour l'achat d'une génératrice d'urgence soit payée à même le fonds réservé, soit la somme de 9 100 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2016-03-079 CONFÉRENCE NEIGE ATPA

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à assister à la conférence sur la neige de l'Association des travaux publics des Amériques qui aura lieu le 10 mai 2016 à Victoriaville.

QUE les frais d'inscription, de déplacement, et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

2016-03-080 INSTALLATION LAMPADAIRE (INTERSECTION DU 1ER ET DU 3E RANG DE WÜRTELE)

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur du service des travaux publics, Monsieur Michel Deslauriers soit autorisé à enclencher les démarches auprès d'Hydro-Québec, afin que celle-ci procède à l'installation d'un (1) lampadaire de rue à l'intersection du 1er et du 3e rang Würtele

ADOPTÉE

2016-03-081 OUVERTURE DE SOUMISSION FN-16-V-02 - ACHAT D'UNE BENNE BASCULANTE NEUVE

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics par l'intermédiaire de son directeur a procédé par soumission sur invitation pour l'achat d'une benne pour le service des travaux publics, FN-16-V-02;

CONSIDÉRANT que 2 entreprises ont répondu à notre invitation à soumissionner;

CONSIDÉRANT que les offres se détaillent comme suit :

- Les Machineries St-Jovite inc. 18 778.19 \$
- Tenco inc. 23 472.74 \$

CONSIDÉRANT que selon un rapport du directeur des travaux publics, les soumissionnaires sont conformes à notre devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à l'entreprise Les Machineries St-Jovite inc. l'achat d'une benne basculante neuve, tel que décrit dans sa soumission.

QUE la facture de Les Machineries St-Jovite inc. soit payée à même le fonds de roulement, soit la somme de 18 778.19 \$ plus les taxes applicables, remboursable sur un terme de 5 ans au montant de 3 942.95 \$ par année.

ADOPTÉE

2016-03-082 OFFRE DE SERVICE - USINE D'EAU POTABLE FN-16-V-05

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de N. Sigouin infra-conseils, visant à évaluer la chaîne de traitement de l'eau potable et la capacité de l'usine d'eau potable à fournir les débits actuels et projetés de la municipalité FN-16-V-05 telle que décrite dans sa correspondance du 19 février 2016.

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'offre de services pour les services d'ingénierie, et que la somme de 15 750 \$ plus les taxes applicables soit prise à même le Programme TECQ.

ADOPTÉE

2016-03-083 OFFRE DE SERVICES - BOUCLAGES DU RÉSEAU D'AQUEDUC PRÉVUS EN 2016 FN-16-V-03

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de N. Sigouin infra-conseils, pour les bouclages du réseau d'aqueduc prévus en 2016 FN-16-V-03 telle que décrite dans sa correspondance du 10 mars 2016.

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'offre de services pour les services d'ingénierie, et que la somme de 8 550 \$ pour les taxes applicables soit prise à même le Programme TECQ.

ADOPTÉE

2016-03-084 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 94-01

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 94-01 et modifiant le règlement numéro 94 relatif aux incendies de véhicule automobile et de pinces de désincarcération sur le territoire de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

2016-03-085 PAIEMENT DE FACTURE - ACCIDENT, VÉHICULE 11-811

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à payer la facture du Garage H. Robitaille au montant de 647.27 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour payer les dommages suite à un accident sur le véhicule 11-811 du service des incendies.

ADOPTÉE

2016-03-086 ENGAGEMENT DE 5 NOUVEAUX POMPIERS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'adhésion de cinq nouveaux pompiers soit Messieurs Benjamin Bolduc, Sony Desjardins, Hugo Doucet, Keven Robitaille et Fabien Thibault à son service de prévention des incendies de Ferme-Neuve en date du 14 mars 2016.

QUE ceux-ci devront s'engager à suivre la formation de Pompier 1 dans les deux prochaines années.

ADOPTÉE

2016-03-087 DÉMISSION D'UN POMPIER

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil prend acte de la démission de Monsieur Mathieu Ouellette à titre de pompier.

QUE le conseil désire le remercier pour son implication passée au sein du corps des pompiers de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

2016-03-088

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 14 mars 2016 soit levée, il est 20 h 40.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier